

AVENIR-SANTE-COMBRAILLES



Numéro 10 - JUIN 2013



EDITO

La signature officielle du **CONTRAT LOCAL DE SANTE DU PAYS DES COMBRAILLES (C.L.S.)** s'est déroulée en présence des délégués du S.M.A.D.C. à l'occasion de la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 29 mai à Combronde.

Les onze signataires : **ARS Auvergne**, le **S.M.A.D.C.**, le **Pôle de Santé de Haute Combraille**, l'association **AVENIR-SANTE-COMBRAILLES**, la **C.P.A.M.**, la **M.S.A.**, la **C.A.R.S.A.T**, l'**A.R.S.E.P.T**, la **MUTUALITE FRANCAISE AUVERGNE**, le **C.H.U. de Clermont-Ferrand**, la **FACULTE DE MEDECINE de Clermont-Ferrand** étaient représentés pour marquer la volonté d'engagement de ces institutions aux côtés du Pays des Combrailles.

Le soutien des onze signataires et la collaboration de la quarantaine de partenaires identifiés :

institutionnels, collectivités territoriales, établissements, professionnels, associations dans les vingt-trois actions qui composent le C.L.S. vont permettre de déployer une synergie de moyens aux fins d'apporter des réponses délocalisées en matière de santé

Le C.L.S. du Pays des Combrailles est le second à être signé dans le département du Puy-de-Dôme.

Quinze des vingt-trois actions inscrites dans le

C.L.S. du Pays des Combrailles sont déjà en cours de réalisation.

Plusieurs d'entre elles (le développement des structures de regroupements pluridisciplinaires, l'implantation de la télémédecine, la délégation des tâches) s'inscrivent dans les recommandations du Pacte Territoire Santé, présenté par la Ministre de la Santé et des Affaires Sociales, le 12 décembre 2012 pour lutter contre les déserts médicaux.

Ce moment fort et symbolique a été relayé par les médias locaux : le quotidien régional « La Montagne » et FR3 Auvergne auvergne.france3.fr/.../le-pays-des-combrailles-signe-un-contrat-local-de...



L'ACTUALITE DES TERRITOIRES



Un dossier comportant un projet de création de Pôle de Santé sur la communauté de communes de Sioulet Chavanon incluant un avant-projet de santé a été déposé auprès des services de l'A.R.S. au mois de janvier.

L'A.R.S Auvergne nous a informés que ce projet bénéficierait de l'accompagnement d'un cabinet pour aider les professionnels de santé à finaliser le dossier en vue de sa présentation au Comité de Sélection.

Le nom du cabinet ainsi que les modalités d'accompagnement devraient être connus à la fin du mois de juin.

La coordination territoriale de santé du Pays des Combrailles a rencontré la direction du Pôle de Santé de Haute Corrèze, pôle constitué par plusieurs structures de regroupements pluridisciplinaires : une Maison de Santé Pluridisciplinaire (M.S.P.) à Ussel, une M.S.P. à Bort les Orgues, une M.S.P. à Neuvic, une M.S.P. à La Courtine et un regroupement de professionnels de santé à Meynac. Le regroupement de professionnels, un moment projeté à Eygurande-Merlines lors de l'élaboration du projet, n'est pas d'actualité à ce jour.

Le Pôle s'appuie sur plusieurs établissements de soins existants dans son périmètre : le Centre Hospitalier d'Ussel, le Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, l'hôpital local de Bort les Orgues et le réseau d'addictologie.

La comparaison du projet de santé du Pôle de Haute Corrèze avec l'ébauche de celui du futur Pôle de Santé de Sioulet Chavanon a permis de relever des axes communs. La proximité du Centre

Hospitalier d'Eygurande (11 kms - 10 minutes) et celle du Centre Hospitalier d'Ussel (28 kms - 26 minutes de Bourg-Lastic en empruntant la R.D. 1089) permettent à la population du secteur de Sioulet Chavanon l'accès à un service d'urgence et de réanimation, un plateau technique en imagerie médicale équipé d'un scanner à 10 barrettes, d'une IRM, d'échographie et de radio conventionnelle, de services de chirurgie (viscérale, traumatique, ORL, stomatologie), d'un pôle de médecine polyvalente, cardiologie, d'un service de gynécologie obstétrique(maternité), d'un pôle gériatrique. Il est situé à 100 kms du C.H.U. de Clermont-Ferrand et à 120 kms de celui du C.H.U. de Limoges.

Ces éléments, auxquels vient s'ajouter un secteur de garde commun partagé par les médecins corréziens et ceux du secteur de Sioulet Chavanon, qui sont donc amenés à échanger sur des patients communs (visités dans le cadre de la permanence des soins), sont autant d'arguments en faveur d'une collaboration ou d'une mutualisation de moyens entre les 2 pôles. Cette éventualité sera certainement évoquée avec les professionnels de santé par le cabinet d'études.

Le Pôle de santé de Haute Corrèze est ouvert pour élargir son périmètre et les 2 organismes de tutelles (ARS Auvergne et ARS Limousin) sont prêts à étudier toutes propositions dans ce sens.



Les travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Pionsat suivent leur cours et celle-ci devrait pouvoir ouvrir ses portes dans les premiers mois de 2014.

Les professionnels de santé : 3 médecins, 1 chirurgien-dentiste, 9 I.D.E., 1 cabinet de kinésithérapeutes se réunissent régulièrement pour commencer à préparer le cadre juridique et organisationnel de la future structure.



Le Pôle de Santé de Haute Combraille (P.S.H.C.) est également très actif, en attendant que ses structures architecturales (M.S.P. à Giat

et le bâtiment du Montel-de-Gelat) soient achevées.

Depuis la convention de constitution du P.S.H.C., signée avec l'A.R.S. Auvergne le 4 juillet 2012, 9 nouveaux professionnels de santé des communes de Pontaurmur, Saint-Priest-des-Champs, Charenat ont rejoint le Pôle portant ainsi le nombre total des professionnels de santé adhérents à 48 ces ralliements élargissent ainsi son périmètre d'action. Ses membres se sont réunis le 15 avril, le 20 juin dernier et se sont engagés en faveur de :

- ❖ L'adhésion du P.S.H.C. à la Fédération Auvergne Pôles et Maisons de Santé,
- ❖ Etre signataire du Contrat Local de Santé du Pays des Combrailles.
- ❖ Suivre l'avancement des projets architecturaux.
- ❖ Débattre sur les génériques.
- ❖ Inviter PALLIADOM pour que cette association puisse se présenter et intégrer le P.S.H.C. en vue de développer la culture des soins palliatifs à domicile sur le secteur.
- ❖ Réfléchir sur le choix des logiciels informatiques du Pôle.
- ❖ Déposer auprès de l'A.R.S. Auvergne une lettre d'intention pour élaborer un protocole national de délégation des tâches, auprès de la Haute Autorité de Santé(H.A.S) portant sur la gestion et le réajustement des doses des A.V.K. par les I.D.E.

A la demande des professionnels de santé du secteur de Côtes de Combrailles une réunion sera organisée au mois de septembre aux fins de faire un point sur la situation de l'offre de soins qui pourrait évoluer ainsi que des perspectives à court et moyen terme.



Suite au départ d'un praticien libéral installé à Pontgibaud, des réflexions conjointes (professionnels de santé - élus) se sont amorcées concernant l'offre de

soins de ce secteur et plus particulièrement sa pérennisation, 2 autres médecins étant susceptibles de cesser leur activité à moyen terme (5 ans environ). Reflétant bien la tendance générale, un étudiant en fin de cursus s'est montré intéressé pour s'installer à Pontgibaud, mais pas dans le cadre d'une installation libérale « traditionnelle » mais dans une structure de regroupements pluridisciplinaires (M.S.P.). Certains professionnels présents aux réunions ne souhaitant pas rejoindre les locaux d'une M.S.P. ont montré un certain intérêt pour la constitution d'un éventuel Pôle de Santé qui permettrait d'étoffer les moyens et de faciliter la mise en place d'actions pluridisciplinaires.

D'autres réunions sont prévues pour approfondir les besoins, les attentes, les souhaits des uns et des autres, sachant que, si la situation bien que tendue, est encore aujourd'hui gérable, il faut néanmoins commencer à bâtir un projet qui mettra au minimum 2 à 3 ans pour se concrétiser. Cette anticipation permet de rendre durable l'offre de soins et de l'améliorer.

ZOOM SUR UNE DES ACTIONS DU C.L.S. DU PAYS DES COMBRAILLES

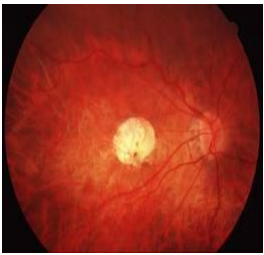


La difficulté d'accès aux médecins ophtalmologistes dépasse notre territoire puisque les délais pour obtenir un rendez-

vous dans cette spécialité sont connus pour être particulièrement longs, mais pour les habitants des Combrailles vient se greffer une complication supplémentaire : la distance entre le cabinet et le domicile, puisqu'il faut se déplacer à Riom, Clermont-Ferrand, Montluçon pour pouvoir consulter.

Ce problème des distances et des déplacements est récurrent sur le territoire et freine souvent l'accès aux soins.

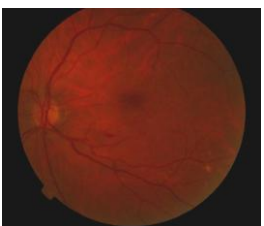
C'est pourquoi une action du C.L.S. a été consacrée au dépistage des rétinopathies diabétiques et de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (D.M.L.A.) sur le territoire.



Les journées nationales d'information et de dépistage de la D.M.L.A se tiendront du 24 au 28 juin 2013 avec un dépistage gratuit (cf. l'article « la Montagne » du

14 juin). Oui mais voilà... le matériel pour le dépistage n'est pas transportable ... les personnes volontaires pour se faire dépister doivent donc toujours se déplacer !

La rétinopathie diabétique est une atteinte de la



microcirculation rétinienne qui s'installe de manière silencieuse et sournoise, asymptomatique, après plusieurs années de diabète, elle

est la première cause de cécité en France. Il est donc indispensable que les patients diabétiques

consultent au mieux chaque année et au minimum tous les 2 ans un médecin O.P.H. pour réaliser un examen de la rétine.

Les pathologies ciblées, les rétinopathies diabétiques et la D.M.L.A., concernent plus particulièrement la tranche de population âgée pour laquelle les transports peuvent se révéler compliqués.

C'est pourquoi, dans un premier temps en nous appuyant sur une expérience similaire réalisée dans la région Bourgogne nous avons, à travers une action du C.L.S., envisagé de faire venir jusqu'en Combrailles les moyens qui permettraient de réaliser ces dépistages au plus près de la population à travers un dépistage itinérant, gratuit, sans rendez-vous, aidé par des bénévoles des associations de diabétiques, se déplaçant dans les cantons, réalisé par un orthoptiste dans un camion aménagé contenant un rétinographe non mydriatique et un tonomètre à air pulsé.



Pour la réalisation de cette action plusieurs pistes sont à l'étude :

- ✓ La mutualisation du matériel et du personnel dédié à cette opération par l'U.R.P.S ; et l'ARS Bourgogne sur une période donnée pour effectuer un dépistage dans les Combrailles.
- ✓ La mise à disposition d'un véhicule et de matériel par des partenaires pour dupliquer cette action.

Ce dépistage itinérant consisterait une première étape, car nous travaillons avec un médecin ophtalmologiste sur le projet d'implantation d'un « poste avancé » tenu par un orthoptiste, idéalement situé dans une maison de santé pluridisciplinaire ou un local mis à disposition par une collectivité, équipé en matériels performants pour réaliser une pré consultation avec une rétinophotographie et dont l'objectif à plus long terme serait de pouvoir répondre à toute demande légitime de bilan ophtalmologique (prescrit par le médecin traitant) au profit de la population d'un territoire rural comme celui des Combrailles.

Cette démarche implique la création, sur le plan national par la C.N.A.M. d'un acte de nomenclature pour les orthoptistes correspondant à l'ouverture du dossier et la prise des clichés et d'un acte pour les médecins ophtalmologistes correspondant lui à la lecture des dossiers et à la rédaction d'un compte-rendu à distance.

Une réunion s'est tenue le 7 juin et a validé le principe qui devrait être confirmé au mois de septembre.

Mais en tout état de cause la mise en œuvre de cette solution prendra un certain temps pour être finalisée, c'est pourquoi, en attendant, nous optons pour le dépistage itinérant qui nous permettra d'apporter temporairement une solution à l'accès au dépistage des affections ophtalmologiques au profit de la population âgée des Combrailles.

Les prochains rendez-vous

Le vendredi 28 juin 2013

12, rue des Bayons

63700 Saint-Eloy-Les-Mines

de 16h30 à 18 heures



➡ Médecins du Monde

Auvergne a démarré son programme visant à favoriser l'accès aux droits et aux soins des personnes

Afin de mieux faire con-

naissance et de partager avec vous les missions dans lesquelles ils se sont engagés sur le territoire des Combrailles, l'équipe de Médecins du Monde Auvergne vous convie à l'inauguration et à la visite de leurs locaux.

Le mardi 2 juillet 2013 à 20h30

au centre culturel Robert BERNARD à

Saint-Gervais-d'Auvergne

Présentation par le G.C.S. SIMPA AUVERGNE * en collaboration avec l'A.R.S. Auvergne du **Dossier Médical Personnel (D.M.P.)** :

- ➡ création,
- ➡ consultation,
- ➡ sécurisation,
- ➡ confidentialité,
- ➡ coordination des soins (prescriptions, synthèses médicales, compte-rendu, résultats d'analyses),
- ➡ compatibilité avec les logiciels existants.



* Le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) a été créé en 2010 (publié au recueil des actes admi-

nistratifs de la préfecture d'Auvergne le 2 aout 2010).

Les membres fondateurs du GCS SIMPA sont le CHU, le Centre Jean Perrin, et l'URML.

Le GCS SIMPA a pour principal objet de fédérer, dans un environnement numérique hautement sécurisé, les professionnels de santé en Auvergne (PS : médecins, dentistes, pharmaciens, sages-femmes, infirmières, kinésithérapeutes et paramédicaux) quel que soit leur lieu et leur mode d'exercice. L'usage des nouvelles technologies de l'information, en assurant la fluidité de circulation des données patients dans le respect du secret médical, contribue à la qualité et à la continuité des soins.

Le jeudi 11 juillet 2013

Résidence des Combrailles

49, avenue de la Gare

63780 Saint-Georges-De-Mons

de 10 heures à 12 heures

et de 18 heures à 20 heures

➔ 2ème journée de **dépistage gratuit ouvert**

à tous dans le cadre du Parcours Orientation Santé (P.O.S.) - événement s'inscrivant dans l'action de prévention des maladies cardio-vasculaires du C.L.S - organisé par l'animatrice de la

résidence des Combrailles à Saint-Georges-De-Mons dont le Corum Saint-Jean est gestionnaire.

➔ Des démonstrations sportives (pour promouvoir l'activité physique) sont prévues en soirée.



LES DOSSIERS EN COURS

La préparation de la mise en œuvre de l'action concernant la **prévention de la dénutrition des personnes âgées vivant à domicile** est en cours.

Cette action a été inscrite dans le C.L.S. des Combrailles consécutivement à une étude réalisée par l'A.R.S. Auvergne au sein de l'ensemble des EHPAD de la région sur l'état nutritionnel des résidents. Les premières analyses des résultats de cette enquête tendraient à montrer que, malgré l'encadrement dont bénéficient les résidents

dans les établissements, un certain nombre d'entre eux présenterait des signes de dénutrition.

Il faut se départir de certaines idées préconçues sur la dénutrition. La dénutrition n'a pas toujours une relation avec le poids, ce qui veut dire que l'on peut être fort (voir obèse) et dénutri.

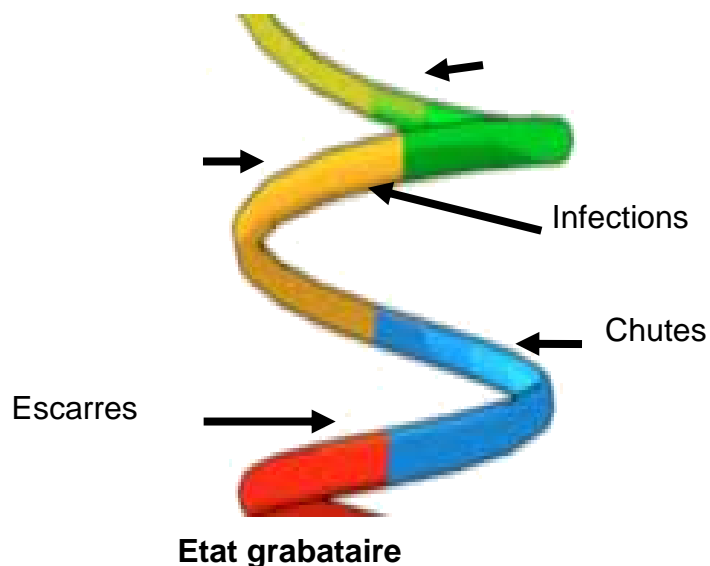
La dénutrition est un état pathologique provoqué par l'inadéquation persistante entre les apports et les besoins (surtout protéino-énergétiques) de l'organisme.

Ce déséquilibre entraîne des conséquences tissulaires ayant des répercussions fonctionnelles délétères.

Il induit des modifications mesurables des fonctions corporelles physiologiques responsables d'une aggravation du pronostic des maladies.

La dénutrition, en particulier chez les personnes âgées, est souvent l'élément déclenchant d'une spirale qui provoque l'installation de la perte d'autonomie.

Dénutrition



Un parcours de santé de proximité innovant pourrait permettre de réduire le nombre de personnes âgées dénutries à domicile, c'est pourquoi en partenariat avec les acteurs locaux qui interviennent au domicile des personnes âgées en perte d'autonomie (les services d'aide à domicile, le SSIAD des Combrailles, l'E.S.A) et avec la collaboration de l'A.R.S. Auvergne un plan de repérage des signes de dénutrition va être mis en place ainsi que des actions correctrices en lien avec le médecin traitant et les autres professionnels de santé.

« Etre du côté de la prévention du suicide, ce n'est pas porter atteinte à la liberté d'autrui, c'est simplement lui témoigner que sa vie a de l'importance »

Professeur Michel DEBOUT

Cette phrase a été prononcée lors du Panel Citoyen réuni au Manoir de Veygoux le 4 juin dernier. Cette réunion s'inscrivait dans l'action de Prévention du Mal être et du Suicide du C.L.S. du Pays des Combrailles. Cette table ronde était animée par les membres du collectif inter associatif du Puy de Dôme pour la Prévention du Suicide.

Ce collectif est composé des associations suivantes :

- ARAMIS - Service de Prévention du Suicide 04 73 35 53 60 - courriel d.duvert@aramis63.fr
- CROIX ROUGE FRANCAISE 04 73 92 68 55 - courriel dl.clermontferrand@croix-rouge.fr
- DAVID & JONATHAN 06 66 53 40 95
- JONATHAN PIERRES VIVANTES 04 73 37 44 10
- SOS AMITIES 04 73 37 37 37 (24 h/24)
- SOS SUICIDE PHENIX 04 73 29 15 15 - courriel accueil@sos-suicide-phenix.org
- L'U.D.A.F ; 04 73 31 92 63 courriel udaf63@udaf63.una.fr
- L'U.N.A.F.A.M. 04 73 92 93 34 - courriel 63@unafam.org
- VIVRE SON DEUIL EN AUVERGNE - courriel vivresondeuilauvergne@gmail.com

Cet échange entre une quinzaine de personnes, tous acteurs de proximité du territoire, a permis de partager des situations rencontrées sur les Combrailles et de constater que la prévention du suicide est pluridisciplinaire, citoyenne et s'inscrit dans la complexité humaine et sociétale.

Le coordonnateur territorial de santé participera le 24 juin prochain au Comité de Pilotage du col-

lectif. Le « débriefing » de cette première réflexion par le collectif inter-associatif de prévention du Suicide du Puy de Dôme permettra d'aborder des pistes pour continuer des actions dans ce domaine sur le territoire.



La coordination santé du Pays des Combrailles a décidé de rejoindre le cluster déposé par la Mutualité Française du Puy-de-Dôme (signataire du C.L.S. du Pays des Combrailles) pour s'associer au projet qui vise à développer un système d'information permettant aux professionnels de santé de se connecter depuis leur cabinet et de partager avec des spécialistes le dossier des patients nécessitant un parcours de soins en intégrant un volet prévention et amener ainsi une notion d'éducation thérapeutique du patient.

Suite à l'appel au volontariat paru dans la dernière lettre INFO SANTE pour l'animation des ATELIERS DU BIEN VIEILLIR
1 personne est en cours de formation
1 autre sera formée au mois de septembre
Ce qui permettra l'organisation d'ateliers sur le territoire

Le Pays des Combrailles a répondu à un **Appel à Manifestation**

d'Intérêt « Massif Central » composé de 6 régions : (Auvergne, Bourgogne, Languedoc Roussillon, Limousin, Midi Pyrénées, Rhône Alpes) pour implanter la télémédecine sur son territoire.

Le comité de programmation doit se réunir fin juin pour sélectionner les projets.... Nous attendons donc de savoir si celui du Pays des Combrailles (inscrit dans le C.L.S) sera retenu



**Ne la confondez pas
avec
l'armoise vulgaire !**

Observatoire des ambrosiées, d'après DDAS Rhône



ARMOISE VULGAIRE EN FLEUR



Contact: observatoire.ambrosie@dijon.inra.fr

	Ambrosie	Armoise
TIGE	Striée Couleur verte et aubergine Couverte de poils blancs Assez souple	Striée Couleur verte et aubergine Pas de poils Raide
FEUILLE	<i>Couleur :</i> les deux faces : vert clair <i>Forme :</i> profondément divisée jusqu'à la nervure	<i>Couleur :</i> • face supérieure : vert foncé • face inférieure : blanchâtre <i>Forme :</i> divisée mais sans aller jusqu'à la nervure
FLEUR	Grappes de petites fleurs situées au sommet des tiges, couleur vert-jaune avant éclosion, jaune après éclosion Très pollinisante	Grappes de petites fleurs, à la base des feuilles de fin de tige, couleur vert-gris avant éclosion, blanche après éclosion Faiblement pollinisante
		
	FEUILLE D'AMBROISIE	FEUILLE D'ARMOISE

Ambrosie
attention
Allergies !



AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE

Tous concernés
Chacun doit agir !

L'éradication de l'ambrosie, responsable d'allergies, est intégrée dans une des actions (volet risque environnemental) du C.L.S. du Pays des Combrailles, un arrêté préfectoral visant à promouvoir les opérations de lutte pour endiguer sa prolifération a été pris et adressé à l'ensemble des collectivités.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'application de l'arrêté pour la lutte contre l'ambrosie, un accompagnement et une aide sont possibles par l'A.R.S. Auvergne pour la campagne 2013.

Accompagnement à l'échelon intercommunal pour :

- L'organisation de sessions d'information des élus
- L'organisation de sessions de formation des agents et des référents
- L'aide à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion territorial coordonné

Aide à l'échelon communal et intercommunal par :

- La mise à disposition d'outils de communication (expositions, affiches, plaquettes, supports de présentations)
- L'aide à la mise en place ou à la participation d'actions et d'événements grand public
- L'organisation de campagnes d'arrachage

Dans l'objectif de limiter le risque allergique et les problèmes de rendements agricoles liés à l'expansion de cette plante invasive, il est en effet essentiel d'avoir une action coordonnée à l'échelle territoriale.

Il est important d'agir maintenant avant un stade de développement trop avancé et une gestion beaucoup plus contraignante et plus onéreuse.

Un site national dédié à l'ambrosie est à votre disposition www.ambrosie.info.

Pascale TARRADE est chargée de mission ambrosie à la D.T. 63 de l'A.R.S. Auvergne
pascale.tarrade@ars.sante.fr - Tél 04.73.74.50.57

REVUE

DE

PRESSE

PAYS DES COMBRAILLES ■ Un contrat local de santé signé à Combronde hier Garantir l'offre de soins du territoire

Population vieillissante, routes de moyennes montagnes et de plus en plus de médecins proches de la retraite : les Combrailles cumulent les obstacles en matière de santé. Pour les franchir, il fallait réagir.

« Nous nous inquiétons de la pérennisation de l'offre de soins depuis 2009, insiste Alain Escure, président du Smad des Combrailles. Nous avons beaucoup réfléchi et ce contrat montre qu'au moins on essaye de faire quelque chose pour préserver le secteur de la santé sur notre territoire. »

Le contrat local de santé est l'instrument qui permet de consolider le partenariat local sur les questions de santé. Il soutient notamment les dynamiques



PARTENAIRES. Après la région de Thiers-Ambert, les Combrailles sont le 2^e territoire du Puy-de-Dôme à s'engager.

de santé de proximité. Hier après-midi, à Combronde, de nombreux élus et partenaires étaient présents autour de François Dumuis, directeur de l'ARS, pour assister à la présentation de ce docu-

ment qui engage 102 communes du pays des Combrailles. Véronique Barrale, coordinatrice santé du territoire, a livré les grands axes de ce contrat : maintenir une offre de soins de premiers recours

de qualité en favorisant l'installation des professionnels et le développement de regroupements pluridisciplinaires ; améliorer l'espérance de vie en bonne santé et mener des actions de prévention ; lutter contre la précarité et l'exclusion, en tenant compte de la spécificité géographique et des caractéristiques de la population ; améliorer le parcours de santé des personnes âgées en situation de perte d'autonomie ; et organiser la prise en charge des urgences par exemple en formant des médecins correspondants Samu 63 qui interviendront en attendant l'arrivée de l'équipe du Samu et en implantant des activités de télémédecine. ■

1111



■ GIAT

Tous acteurs de la prévention suicide



DÉLÉGATION. Les représentants du collectif départemental pour la prévention du suicide étaient présents à la foire de Giat.

L'Auvergne connaît un taux de mortalité par suicide supérieur à la moyenne nationale, les territoires ruraux dont le pays des Combrailles ne sont malheureusement pas épargnés par ce phénomène qui a été identifié comme préoccupant et retenu dans le cadre du Contrat local de santé du Pays des Combrailles récemment conclu avec l'ARS (Agence régionale de santé) Auvergne.

Les membres du Collectif interassociatif du Puy-de-Dôme pour la Prévention du suicide étaient pré-

sents à la grande foire de printemps de Giat pour sensibiliser le public à ce délicat sujet, encore trop souvent tabou et leur donner des pistes pour devenir des acteurs de prévention. Des contacts ont été noués.

Une table ronde sur le mode panel citoyen sera organisée le 6 juin prochain en collaboration avec le SMAD des Combrailles et l'association Avenir-Santé-Combrailles au Manoir de Veygoux pour réfléchir sur des actions à développer localement en matière de prévention du suicide. ■

Sur la foire de GIAT le 15 avril dernier, malgré des conditions météorologiques difficiles.

Des membres du Collectif Inter-associatif du Puy-de-Dôme pour la prévention du suicide étaient présents pour essayer d'engager le dialogue avec la population sur ce thème délicat auquel le Pays des Combrailles paie un trop lourd tribut.



GIAT

Un point info sur le cancer colorectal

L'Ardoc (Association régionale des dépistages organisés des cancers) tiendra un point info sur le cancer colorectal, à la foire de Giat, lundi 15 avril, de 8 heures à 13 heures, avec un jeu « le dégomme polypes » pour sensibiliser les visiteurs au dépistage du cancer colorectal.

Le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent après celui de la prostate et celui du sein. Il est responsable de plus de 17.500 décès par an. Tous les 2 ans, les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans sont invités à se rapprocher de leur médecin traitant qui évaluera avec eux et en fonction de

tée. Faire un dépistage, c'est avoir la chance d'être régulièrement informé et rassuré sur son état de santé. C'est aussi et surtout avoir la possibilité d'être soigné vite et efficacement si un problème se présente.

Diagnostiqué tôt, le cancer colorectal peut être guéri dans plus de 9 cas sur 10. Sur la période 2011/2012, la participation au dépistage organisé concernait 1.479 personnes sur le canton de Pontaurmur, 413 tests ont été réalisés dont 7 se sont avérés positifs. ■

➔ **Pratique.** Ardoc Auvergne 7, rue Edith-Piat, 63.039 Clermont-Ferrand

www.ar-

Un Parcours d'orientation de santé ouvert à tous

Un Parcours d'orientation santé (POS) est proposé aux résidents de la résidence des Combrailles (gérée par le Corum Saint-Jean) mais aussi aux habitants de Saint-Georges-de-Mons, des Ancizes-Comps et des alentours.

Ce projet est réalisé en partenariat avec des structures locales soutenues par « Avenir Santé Combrailles », mais aussi nationales. Il a pour but de faire le lien entre nos habitudes alimentaires, sportives et notre santé.

Le POS est gratuit et ouvert à tous : jeunes et moins jeunes, salariés, retraités et/ou sportifs...

toutes les personnes souhaitant faire le point, s'informer et partager sur le thème de la santé et de l'alimentation sont les bienvenus.

Dépistage santé jeudi

Un dépistage santé est proposé jeudi 18 avril, entre 18 heures et 20 heures, ou vendredi 19 avril, entre 10 heures et 12 heures : vous pourrez connaître vos taux de glycémie et les différents taux en lien avec le cholestérol. Les fumeurs auront également la possibilité de connaître leur taux de monoxyde de carbone. Pas besoin d'ins-

cription. Ce temps individuel et anonyme dure 15 minutes environ et est réalisé par une diététicienne, une infirmière et une addictologue.

Quatre temps d'information, en mai et en juin, seront proposés aux plus motivés (entrée gratuite) et un nouveau rendez-vous de dépistage est prévu le 11 juillet, de 10 heures à 12 heures et de 18 heures à 20 heures, à la Résidence des Combrailles, 49, avenue de la Gare, 63780 Saint-Georges. ■

➔ **Renseignements.** Hélène Quiniou 06.65.17.45.93 ; h.quiniou@corum-saintjean.fr

Ce même jour, sur la foire de Giat présence également des membres l'association A.R.D.O.C. pour la promotion du dépistage du cancer colo rectal.

Le territoire des Combrailles est identifié comme un secteur où le taux de participation au dépistage organisé des cancers (colon, sein) est bas.

Dans le cadre de l'action « Prévention des Maladies Cardiovasculaires » du Contrat Local de Santé du Pays des Combrailles un parcours d'orientation santé

SAINT-GEORGES-DE-MONS

Un parcours d'orientation santé pour tous

Un Parcours d'orientation santé (POS) est proposé aux résidents de la résidence des Combrailles (gérée par le Corum Saint-Jean) mais aussi aux habitants de Saint-Georges-de-Mons, des Ancizes-Comps et des alentours. Il a été réalisé en partenariat avec des structures locales (soutenues par « Avenir Santé Combrailles ») mais aussi nationales. Il a pour but de faire le lien entre nos habitudes alimentaires, sportives et notre santé.

Le POS est gratuit et ouvert à tous. Toutes les personnes souhaitant faire le point, s'informer et partager sur le thème de la santé et de l'alimentation sont les bienvenus.

Programme

Un dépistage santé est proposé le jeudi 18 avril, de 18 heures à 20 heures, ou le vendredi 19 avril, de 10 heures à 12 heures. Les fumeurs auront la possibilité de connaître leur taux



ÉQUIPE. De gauche à droite : Patricia Lenat (ANPAA), Hélène Quiniou (Corum Saint-Jean), Mélanie Leprovost (Aubert et Duval), Anna Badoual (Mutualité Française Auvergne) et Danica Nenadic (Auberge de La Crouze).

de monoxyde de carbone. Ce temps individuel et anonyme dure 15 minutes environ et est réalisé par une diététicienne, une infirmière et une addictologue.

Pour les plus motivés, quatre temps d'information, en mai et en juin, seront proposés (entrée gratuite).

Étape du cœur : alimentation et santé, le mercredi 15 mai, de 10 heures à 11 h 30, ou de 18 heures à 19 h 30.

Étape du marché : acheter et consommer « ma lin », le jeudi 30 mai, de 10 heures à 11 h 30, ou de 18 heures à 19 h 30.

Étape santé sans alcool : pour s'informer sur sa consommation d'alcool et se motiver à la réduction ou à l'arrêt du tabac, le jeudi 13 juin, de 18 heures à 19 h 30 ou le vendredi 14 juin, de 10 heures à 11 h 30.

Étape de l'auberge : comment se faire plaisir, avec un petit budget ?

Atelier cuisine, le jeudi 25 juin, de 18 heures à 20 heures.

Pour les 4 étapes, inscriptions obligatoires (clôture 2 jours avant l'atelier) au 06.65.17.45.93 ou par mail h.quiniou@corum-saintjean.fr.

Un nouveau rendez-vous de dépistage est prévu le 11 juillet, de 10 heures à 12 heures, et de 18 heures à 20 heures, afin de permettre aux participants de voir s'ils ont pu améliorer ou non (et pourquoi) leurs taux. Des démonstrations sportives sont prévues en soirée. ■

➔ **Pratique.** Pour toutes informations : Hélène Quiniou, Résidence des Combrailles, 49, avenue de la gare, 63780 Saint-Georges.

CINÉMA

LA VIOUZE AUX ANCIZES

La part des anges (vo).
Samedi : 20 h 45 ; dimanche : 14 h 45 et 20 h 45.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays des Combrailles, la commune de Saint Gervais d'Auvergne s'est portée volontaire pour devenir « commune test » pour le dépistage du risque radon.

SAINT-GERVAIS-D'Auvergne

PRÉVENTION DU RADON. L'Agence régionale de la santé (ARS), le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), le Contrat local de santé des Combrailles (CLS), et la commune organisent une réunion d'information dans le cadre d'une campagne de mesure de l'exposition au risque radon aujourd'hui mardi, à 18 heures, au Centre culturel à Saint-Gervais d'Auvergne. Des boîtiers (dosimètres) seront posés dans quelques habitations pour effectuer des mesures qui feront l'objet d'un compte rendu et des mesures à prendre. ■

SAINT-GERVAIS-D'Auvergne

Une commune test pour le gaz radon

À Saint-Gervais-d'Auvergne, comme dans une très grande majorité du territoire des Combrailles, les roches appartiennent au socle granitique susceptible de favoriser l'exposition au gaz radon.

Des appareils chez des volontaires

Une campagne d'information et de mesure de l'exposition vient de débuter, avec la pose d'une quarantaine d'appareils de mesure chez des volontaires de la commune. Les dosimètres, de la taille d'une boîte d'allumettes, posés pendant deux mois, fourniront une analyse et une exploitation des me-



DOSIMÈTRE. Des habitants soucieux des risques d'exposition au risque du gaz radon ont reçu un dosimètre pour une durée de deux mois.

sures réalisées. La commune a adhéré à cette action dans le cadre de l'information à la population des risques de santé

liés aux facteurs environnementaux. À l'issue des résultats, la commune et le CPIE présenteront un compte rendu et les mesu-

res à prendre.

La campagne de prise des mesures a intéressé près d'une soixantaine de volontaires. ■

PONTGIBAUD

La Ville pour l'ouverture d'une maison médicale pluridisciplinaire

À l'initiative de Gaston Matarin, maire de Pontgibaud, un ancien projet de création d'une maison médicale a été remis à l'ordre du jour.

Yohan Martin, doctorant généraliste, souhaite ouvrir un cabinet en zone rurale ; son choix s'est fixé sur Pontgibaud. Le candidat a développé son projet d'installation qu'il souhaiterait intégrer dans une structure pluridisciplinaire (maison communale médicalisée).

Constat a été fait de la nécessité d'envisager une restructuration du tissu médical pour combler les carences dans ce domaine, particulièrement en milieu rural. Plus généralement, la démographie médicale pose donc un problème sur l'ensemble

du territoire de manière immédiate. La solidarité intercommunautaire est limitée en raison de la situation (tendue) dans les Combrailles, ce qui crée des difficultés.

Maintenir une offre de soins de qualité

Lionel Muller a proposé l'aide de la communauté de communes qui pourrait porter le projet de création d'un pôle santé, installé à Pontgibaud. Le maire s'est dit prêt à accueillir cette entité, étant en mesure de fournir les locaux. Véronique Barale, coordinatrice territoriale de santé (SMADC), a en-



RÉUNION. Les partenaires médicaux sociaux ont débattu du projet d'une maison de santé en milieu rural à Pontgibaud.

suite présenté plusieurs projets similaires réalisés dans d'autres régions et a conclu son intervention en soulignant les cinq axes d'orientation du Contrat local de santé (CLS) du Pays des Combrailles : maintenir une offre de soins de premiers secours

de qualité sur le territoire ; créer un parcours de santé des personnes âgées en perte d'autonomie ; améliorer l'espérance de vie en bonne santé ; organiser la prise en charge des urgences en tenant compte des spécificités géographiques, conditions hivernales, zo-

nes de montagne, caractéristiques de la population et de la pyramide des âges ; lutter contre la précarité et l'exclusion du système de soins sur le territoire. Elle a cité l'exemple des réalisations de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de

Pionsat, MSP de Giat, et le regroupement du Montel-de-Gelat.

Une prochaine réunion sera programmée pour faire avancer le projet de l'installation d'une Maison de santé pluridisciplinaire sur la communauté de Pontgibaud et Sioule et Volcans. ■

(*) La réunion était présidée par Lionel Muller, président de Pontgibaud Sioule et Volcans, et animée par Véronique Barale, coordinatrice territoriale de santé (SMADC). Ont assisté à cette rencontre, deux médecins généralistes, deux pharmaciennes, deux dentistes, un kinésithérapeute, une infirmière, ainsi que les maires de Pontgibaud et Saint-Jacques-d'Ambur, et Annabelle Monneron, agent de développement.

Contact. Véronique Barale, 04.73.85.82.08. Courriel, barale@combrailles.com. Pontgibaud Sioule et Volcans 04.73.88.75.58. Maire de Pontgibaud, 04.73.88.70.42.

Les membres de l'association se sont réunis à Saint-Gervais-d'Auvergne le 18 avril dernier.

Au cours de cette réunion :

- L'équipe de médecins du monde Auvergne a fait une présentation détaillée et a clarifié son action en faveur des populations précaires dans les Combrailles.
- Le Contrat Local de Santé du Pays des Combrailles a fait l'objet d'une présentation des 23 actions.
- Les projets d'implantation de Télémédecine sur le territoire des Combrailles ont également été évoqués ainsi qu'une revue des dossiers en cours.

Si vous voulez soutenir et participer aux actions en faveur du développement de l'offre de soins et de la santé dans les Combrailles

REJOIGNEZ NOUS



**BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION
« AVENIR- SANTE- COMBRAILLES »**

NOM :.....**PRENOM :**.....

ADRESSE :.....
.....
.....

QUALITE :..... **N° de Téléphone**.....

N° de Téléphone mobile :.....**Adresse e-mail :**.....

A retourner par e-mail à : barale@combrailles.com

Ou par courrier à : Association « Avenir-Santé-Combrailles » - Maison du Pays des Combrailles
Place Raymond Gauvin - B.P. 25 – 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne -
Merci de joindre un chèque du montant de l'adhésion (10 euros)